

VILLE DE MONTELIMAR



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : VILLE DE MONTELIMAR

Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Emile Loubet – BP 279

Localité/Ville : MONTELIMAR CEDEX

Code postal : 26216

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques –
Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Maire de Montélimar ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Maitrise d'œuvre pour l'aménagement des terrains d'honneur en synthétique sur les sites de l'Hippodrome et de Bagatelle

Numéro de référence : 2024S0018

II.1.2) Code CPV principal

71240000-2

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

La présente consultation concerne la mission de **maîtrise d'œuvre** pour l'opération **d'aménagement des terrains d'honneur en synthétique sur les sites de l'Hippodrome et de Bagatelle** à Montélimar (France – Drôme – 26) dont le programme est joint au dossier de consultation des entreprises.

Cette mission de maîtrise d'œuvre classée dans le domaine fonctionnel « INFRASTRUCTURE » comprendra les éléments normalisés suivants :

- Avant-Projet (AVP),
- Le études de Projet (PRO),
- L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des Marchés de travaux de Travaux (AMT),
- Le visa études d'exécution (VISA),
- La Direction de l'Exécution des marchés publics de Travaux (DET),
- L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR),

Au sens de l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

35 028,00 € H.T.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

La présente consultation concerne la mission de **maîtrise d'œuvre** pour l'opération **d'aménagement des terrains d'honneur en synthétique sur les sites de l'Hippodrome et de Bagatelle** à Montélimar (France – Drôme – 26) dont le programme est joint au dossier de consultation des entreprises.

Cette mission de maîtrise d'œuvre classée dans le domaine fonctionnel « INFRASTRUCTURE » comprendra les éléments normalisés suivants :

- Avant-Projet (AVP),
- Le études de Projet (PRO),
- L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation du ou des Marchés de travaux de Travaux (AMT),
- Le visa études d'exécution (VISA),
- La Direction de l'Exécution des marchés publics de Travaux (DET),
- L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR),

Au sens de l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrages publics à des prestataires de droit privé.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 60

Critère de qualité : Prix : 40

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au DAUPHINE LIBERE du 26 juillet 2024 sous le n° 422593600, inséré sur le site internet de la Ville le 23 juillet 2024

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHE

MARCHÉ N° 240068

LOT N°

INTITULÉ : Maitrise d'œuvre pour l'aménagement des terrains d'honneur en synthétique sur les sites de l'Hippodrome et de Bagatelle

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 14 novembre 2024

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : SARL CHANEAC SPORT

Adresse postale : 242 Rue Jules Bocquin

Localité/Ville : CHAMBERY

Code postal : 73000

Pays : France

Téléphone : 04.79.72.09.46.

Mail : contact@atelier-chaneac.fr

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 35 028,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de consultation : procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1°, R.2123-1-2°, R.2131-12-2° et R.2172-1 du Code de la commande publique.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

15 novembre 2024

Le Maire,